



Direction  
Référence : EAU-AUT-22-1084-R25.1  
Dossier suivi par : Unité Autorisations - ASR  
Tel.: 24750 - 920 (08:30 - 11:30)  
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de la Ville de  
Grevenmacher  
6, Place du Marché  
L-6755 Grevenmacher

Signé à Esch-sur-Alzette

## Affichage Art. 24 §1

<b>Requérant(s)</b>	Peninsula Immo S.A.S.
<b>Objet</b>	Renouvellement de l'autorisation EAU-AUT-22-1084 concernant la réalisation des infrastructures d'assainissement dans le cadre du plan d'aménagement particulier NQ «Route du Vin» à Grevenmacher
<b>Localité(s)</b>	Grevenmacher
<b>Commune(s)</b>	Grevenmacher

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie le résumé de la demande d'autorisation pour être apposé aux lieux habituels d'affichage conformément à l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Le résumé de la demande sera publié en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Pour l'Unité Autorisations

Annexe :  
Copie de la demande d'autorisation